



LES CARNETS DE L'ÉPAU

La lettre des élus de **gauche**, **progressistes** et **écologistes**



BUDGET 2023 : Ambition timorée, social en berne et beaucoup de questions sans réponse...

Jeudi 9 et vendredi 10 février, les conseillers départementaux se réunissaient à l'Abbaye de l'Épau pour voter le Budget 2023. Après plus de 14 heures de débats, beaucoup de questions demeurent sans réponse.

L'examen du Budget est un moment décisif dans la vie des collectivités, les élus de notre groupe étaient donc prêts à faire valoir leurs idées lors de ces deux journées de débat. Avec 3 amendements à l'ordre du jour, la méthode était novatrice afin d'affirmer notre positionnement et contraindre la majorité à s'exprimer sur des sujets qui nous semblent de prime importance. Syndicat d'Énergie, Territoire Zéro Chômeur Longue Durée et Aide alimentaire ont donc été autant de sujets mis sur la table.

La majorité propose donc un budget en légère hausse par rapport à celui de l'exercice précédent. Aux vues de l'inflation, c'est un budget finalement plutôt stable. Et face aux besoins auxquels sont confrontés les Sarthoises et les Sarthois, ce budget manque d'ambition dans un contexte de bonne santé économique de la collectivité par ailleurs. Les recettes sont bonnes, notamment grâce aux Droits de Mutation, et les dépenses sont maîtrisées. La majorité fait donc

le choix, comme chaque année, de la prudence en expliquant ce choix par la crainte de l'avenir et une gestion rigoureuse. Pour une majorité qui revendique son indépendance vis-à-vis de l'État, on constate pourtant que chaque dépense supplémentaire résulte d'un arbitrage national (exemple de l'augmentation du point d'indice). Comme à l'accoutumée, beaucoup de suffisance qui cachent des insuffisances. Où sont les ambitions dans l'éducation à la citoyenneté des jeunes sarthois, la transition énergétique ou encore la gestion des collèges, l'égal accès à la restauration scolaire ? Citons l'exemple du collège du Petit Versailles où les cours ont dû être encore annulé à la rentrée, à cause d'une température de 10 degrés dans les classes. Citons également le collège Costa-Gavras au Mans, où le temporaire qui dure se fait durement sentir, où un bien trop faible nombre d'enfants déjeunent à la cantine. Pour les Sarthoises et les Sarthois, des villes et des campagnes, notre Département mérite plus d'ambition que cela !

**C'est le nombre
d'amendements que
notre groupe a soumis au
Conseil départemental**



Vers la fin de Pôle Emploi ?

Début janvier, un document de travail du Ministère du Travail fuite dans la presse et laisse entrevoir la réforme de Pôle Emploi envisagée par le Gouvernement. Et les premiers éléments ne sont pas rassurants pour l'implication des collectivités locales, pourtant les plus à même de développer des politiques ciblées seules garantes d'efficacité en la matière.

7,1%

taux de chômage en Sarthe



26 200

nombre de personnes couvertes par le RSA en Sarthe



2008

date de création de Pôle Emploi, fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC



pôle emploi



L'expérimentation du "RSA" contre des contreparties va être étendue à 19 départements pour la période de test d'un an. Si certains départements ont d'ores et déjà refusé de priver des bénéficiaires de leur revenu de solidarité, il va falloir être très vigilant pour que ce acquis social de solidarité élémentaire ne puisse pas être retiré. **Il s'agit là d'un droit fondamental non négociable de notre République sociale !**

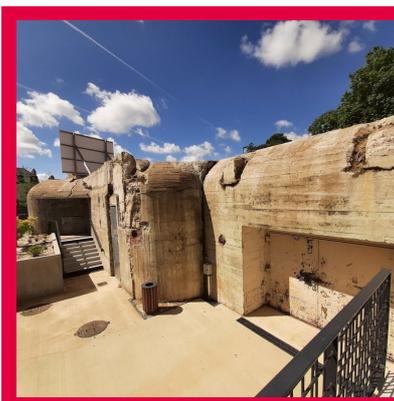
France Travail, c'est le nom que devrait porter cette nouvelle organisation. L'objectif : répondre à la volonté présidentielle d'une meilleure organisation des services d'insertion professionnelle et des demandeurs d'emploi.

Dans les grandes lignes, France Travail Opérateur (ex Pôle Emploi) serait chargé du diagnostic du territoire, de la coordination des acteurs et de l'animation territoriale. L'état décentralisé et les collectivités locales co-présideraient des comités locaux, chargés d'adapter les politiques nationales à toutes les échelles :

- Emploi et Formation à la Région.
- Freins à l'emploi et travail social au Département.
- Lien avec les acteurs locaux dans les EPCI (= établissements publics de coopération intercommunale).

Le nouvel opérateur sera testé durant 1 an dans 19 territoires expérimentaux avant une généralisation prévue en 2024. Cette période de test est donc très courte et nombre de collectivités s'interroge. En tant que minorité, nous nous interrogeons d'ailleurs sur l'absence de la Sarthe dans ce dispositif expérimental. Cela aurait permis de faire entendre notre voix dans des délégations qui sont de prime importance pour les collectivités départementales. Nous nous posons les mêmes questions sur l'absence de notre Département dans les réunions de préparations du Pacte des solidarités qui sera mis en place dès le printemps prochain...

Au-delà des inquiétudes, l'ambition de France Travail est de rompre avec l'aspect "pyramidal" de Pôle Emploi en permettant une meilleure coordination des différents acteurs de l'insertion. Don't act, cette volonté est appréciée par l'ensemble des partenaires. Cependant, des craintes sont émises quant à l'effectivité de cette recomposition. Certains redoutent le fusionnement ou encore la disparition de certaines structures parmi lesquelles les missions locales. D'autres craignent que les partenaires soient surtout là pour faire de la figuration et servent davantage de chambre d'enregistrement de décisions venant du national. Il faudra être également vigilant à ce que la place des associations d'insertion soit préservée et valorisée. L'insertion et l'emploi nécessite une expertise de terrain, une connaissance approfondie du territoire que seules les structures implantées localement peuvent garantir. Affaire à suivre de près donc !



L'AOK7 : un nom d'association qui pose question.

Christophe Council a mis les pieds dans le plat. Lors de la dernière session, le président de notre groupe a interrogé la majorité sur l'avancée du projet d'histoirial dans l'ancien bunker Dollmann, situé dans l'enceinte du collège Berthelot au Mans. Actuellement exploité par l'association AOK7, du nom de l'armée allemande dirigée par le général Dollmann durant la Seconde Guerre mondiale, ce bunker sert aujourd'hui à l'association pour y exposer sa collection "militaria" faisant la part belle au matériel militaire et aux divers objets issus de la période nazie. Un lieu de mémoire doit-il se limiter à une exposition parfois douteuse et dont le projet est somme toute assez maigre du point de vue mémoriel ? L'arrivée d'un wagon ayant servi à la déportation sur le site de l'ancien camp de Mulsanne, également utilisé par l'association, a fini d'agacer l' élu. Une réaction saluée par les associations d'anciens combattants.

Ce qu'il faut retenir du Budget 2023 du Conseil départemental

Les 9 et 10 février avait lieu la session plénière d'examen du Budget Primitif 2023 à l'Abbaye de l'Épau. Un moment très important dans la vie d'une collectivité car il fixe le cadre des actions menées durant l'année. L'occasion pour nos élus d'exprimer leurs idées pour notre territoire et de questionner la majorité sur leurs choix. Pour la première fois, nous avons proposer des amendements au Conseil départemental, ce qui a permis de débattre autour de nos propositions.

1 Nos questionnements

Outre les amendements, que nous détaillerons dans la deuxième partie de cette page, un sujet a particulièrement retenu notre attention durant cette séance : la Dotation Globale de Fonctionnement (=DGF) aux établissements scolaires. Le Département, qui gère les collèges, a transformé ses modalités de calcul et de présentation sans jamais répondre à nos questions sur le sujet. Après reconstitution des dotations grâce à un tableau comparatif, nous avons pu constater une flambée des dotations aux établissements privés, pourtant déjà plutôt favorisés comme nous le montre le classement IPS des établissements récemment rendu public. Après un gloubi-boulga assez incompréhensible en séance qui a laissé l'auditoire pantois, M. Trifaut a finalement transmis une explication par mail à l'ensemble des élus une semaine après la séance. Une séance de rattrapage bienvenue après un premier oral quelque peu loupé...

2 Nos amendements

Pour la première fois, et comme nous n'étions pas suffisamment entendu par la majorité, nous avons décidé de présenter des amendements lors de l'examen du Budget primitif 2023. Et ça a plutôt bien fonctionné !

AMENDEMENT N° 1

Nous demandons la mise en place d'un **plan départemental de l'aide alimentaire** afin de soutenir et de coordonner, en partenariat avec les associations, une action efficace sur **tout le territoire sarthois**.

ÉLUS DE GAUCHE, PROGRESSISTES & ÉCOLOGISTES

L'initiative du Territoire Zéro Chômeur Longue Durée de La Flèche, dont nous avons déjà parlé dans nos précédents numéros, est mûre pour sortir de terre et officialiser son entrée en action. Il ne manque plus que le soutien du Département pour lancer le projet. Or celui-ci refuse jusqu'à maintenant de la soutenir sous couvert d'une expérience qui a mal fonctionné dans le Calvados contre une trentaine d'autres qui fonctionnent très bien. Ce vœu a malheureusement été rejeté malgré l'abstention de trois élus de la majorité...

AMENDEMENT N° 3

Nous demandons une étude pour la **création d'un syndicat d'énergie départementale** pour assurer la production et la distribution d'énergies renouvelables sur le territoire sarthois.



L'inflation des prix des denrées alimentaires rend l'accès à la nourriture de plus en plus compliqué voire impossible pour les plus précaires. L'aide alimentaire se développe considérablement et touche tout le territoire sarthois. Le Département, comme chef de file de la solidarité, se doit de coordonner l'action afin de garantir son efficacité et éviter les doublons qui nuiraient à l'aide apportée à la population. Cet amendement a été retiré contre l'engagement d'un travail en lien avec l'État dans le cadre du plan Pauvreté.

AMENDEMENT N° 2

Nous demandons que le Conseil départemental de la Sarthe soutienne le **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** du territoire fléchois qui permettra un **retour à l'emploi** et une **insertion qualitative** de plus de 150 personnes sur 5 ans.

ÉLUS DE GAUCHE, PROGRESSISTES & ÉCOLOGISTES

Depuis plus d'un an, nos élus demandent au Département d'étudier l'intérêt de la mise en place d'un syndicat d'énergie pour faire face à la crise énergétique et à l'inflation. Face à la crise sans précédent, le Conseil départemental a décidé d'adopter ce vœu afin d'en savoir plus sur l'intérêt d'un tel dispositif. Nous attendons maintenant les conclusions de cette étude.



Les IPS de la discorde

Éducation

Depuis la publication des IPS (=Indice de positionnement social) des collèges grâce à une décision du tribunal administratif de Paris le 13 juillet 2022, la grogne monte face aux inégalités et aux injustices qu'ils mettent en lumière. Auparavant strictement réservés au Ministère de l'Éducation Nationale, les IPS des établissements n'étaient pas transmis aux Départements, pourtant en charge de la gestion des collèges, ni aux mairies qui accueillent ces établissements. Or, leur récente publication pointe une situation pour le moins inégalitaire... Entre public et privé d'une part, où l'indice permet dorénavant de chiffrer la faible mixité sociale assumée par de nombreux établissements du privé comme l'expliquait les journalistes Romain Imbach et Violaine Morin dans les colonnes du *Monde* le 8 novembre 2022. Autre sujet qui pose question : la répartition de l'éducation prioritaire. *La Gazette des Communes*, dans son édition du 6 mars 2023, donne l'exemple du collège Jean Renoir dans l'académie de Créteil, disposant d'un IPS de 67,9, qui est entourée d'établissements classés REP mais dont les IPS sont pourtant supérieurs de 10 points. À Paris, certains établissements obtiennent un classement REP alors même que leur IPS est supérieur à 100 note encore Michèle Foin.

Les associations de parents d'élèves s'approprient peu à peu ces données et la gronde monte. Alors certes l'IPS n'est pas parfait et n'explique pas tout, il a cependant le mérite d'ouvrir un débat sur le rôle de l'école dans la mixité sociale et l'égalité des chances. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase de l'inégalité ressentie, et qui devient, d'un coup de jugement magique, l'inégalité réelle que l'on peut combattre !



Retrouvez l'article de la Gazette des Communes en scannant ici

Vos conseillers sur les réseaux



I Cozic Guillaume
@Lcozic

Présente avec @Marchand.Eric au #SIA23 où avec mes collègues du département, nous sommes allés rencontrer les éleveurs sarthois, le stand de la Sarthe, sans oublier le stand des poulets de Loué. Échanges très intéressants sur l'agriculture d'aujourd'hui et de demain



Mélina Elshoud
@MelinaElshoud

Les 24h de l'éloquence se poursuivaient cette nuit à @LeMansUniv avec la 2nde épreuve du concours d'éloquence. Superbes prestations & démonstrations des étudiants, difficiles à départager pour les membres de mon jury ! 🍷



Vous avez retweeté



Christophe Rouillon @ch_rouillon · 10 févr.

La majorité départementale de la @sarthefr a refusé d'inscrire au vote ma proposition d'octroyer une subvention de 10 000 € à la Protection civile pour livrer des générateurs d'électricité à l'Ukraine bombardée. Minable et révélateur d'un certain état d'esprit! @lamf #Zelensky



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de rendez-vous !



SUIVEZ NOUS !

www.la-sarthe-a-gauche.com

[@SartheaGauche](https://twitter.com/SartheaGauche)

[La Sarthe à gauche !](https://www.facebook.com/LaSartheàgauche)

NOUS CONTACTER

Nathalie GUILMAIN

02 43 54 74 79

nathalie.guilmain@sarthe.fr

Nathan CHÂRON

02 43 54 73 35

nathan.charon@sarthe.fr



Groupe des élus de gauche, progressistes et écologistes

Conseil départemental de la Sarthe
Place Aristide Briand
72000 Le Mans